

corps des contrôleurs des TPE

Les promotions 2012 compromises ?

14 mars 2012

La Commission Préparatoire CTRL AIFMP et celle des CTRL PBSM du 13 mars ont été reportées par la DRH le vendredi 9 mars à 20 h par e-mail, alors que les élus AIFMP n'avaient pas reçu le moindre document de préparation !

La CAP centrale qui devait se tenir les 20, 21 et 22 mars a été également reportée !

Comment en est-on arrivé là ?

La CGT a fait un recours sur les élections du 20 octobre 2011 concernant la CP AIFMP et la CAP centrale. Il est vrai que ces élections ne se sont pas déroulées correctement, la CFDT l'a d'ailleurs consigné sur le PV de dépouillement.

On notera également que le dépouillement a donné 7 voix d'écart au bénéfice de FO, ce qui a fait basculer le 4^e siège en sa faveur (FO 4, CGT 3, CFDT 1).

Le 13 décembre 2011, la DRH a réuni les deux instances pour le cycle de mutation. Une fois la CAP centrale terminée, la présidente a fait part de ses fortes craintes d'annulation des élections par le tribunal administratif (TA) le 9 février avec risque d'impossibilité de traiter les promotions 2012.

La DRH a proposé la solution d'organiser de nouvelles élections avant la période électorale. Les élus CGT ont proposé de réunir la CAP de promotion avant l'audience au TA ; les élus FO ont jugé qu'il ne leur appartenait pas d'endosser la situation ; l' élu CFDT a demandé que de nouvelles élections soient organisées sans tarder, seule solution pour garantir une promotion 2012 dans le corps des CTRL. La présidente a indiqué s'en remettre à la Directrice des Ressources Humaines pour arbitrage ; celle-ci n'a pris aucune mesure.

Aujourd'hui, la décision du TA est renvoyée au 29 mars, avec le risque réel de voir les élections annulées.

Pourquoi la DRH n'a-t-elle pas écouté l' élu CFDT ? à défaut, pourquoi n'a-t-elle pas tenu une CAP promotion/mutation sans attendre le jugement du TA ?

Recours au TA : prétexte opportun pour la DRH !

Car, et cela est inacceptable, le report de la CP AIFMP et de la CAP centrale n'a pas pour cause le recours au TA, mais l'incapacité de la DRH à gérer le corps des CTRL (cela fait plus de deux mois que les services ont fait remonter leurs propositions) !

Il appartient à la DRH d'assurer une promotion 2012 pour les CTRL sans compromettre la fusion des corps et son intégration dans le NES !

POUR UNE APPLICATION RAPIDE DU NES

